



LES FONDAMENTAUX DE LA PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

Du 7 novembre au 23 décembre

Date limite des dépôts de dossier 30 septembre 2011

Du désir qui commande l'écriture de l'auteur, au film fini, quelle est la place et le rôle du producteur ? Que fait-il à chaque étape et pourquoi le fait-il?

Fondés sur un principe d'études de cas, des ateliers organisés sur sept semaines, proposent une formation aux fondamentaux du métier de producteur : l'accompagnement artistique d'une œuvre, la création d'une structure (élaboration des statuts, gestion administrative, ligne éditoriale), la production exécutive.

Dans un deuxième temps, les participants abordent les différents champs professionnels qui constituent le nouveau paysage de la production documentaire : la distribution cinématographique, le web documentaire, l'économie de la distribution et l'évolution du marché de la télévision, la V.O.D.

L'encadrement est assuré par des professionnels de la production et de la distribution.

Contacts : **ARDÈCHE IMAGES**

04 75 94 05 31

04 75 94 05 33

ecoledocumentaire@lussasdoc.org

www.lussasdoc.org

www.journaldesformations-lussas.org

Atelier 1 // L'écriture et l'accompagnement

Module 1 // du 7 au 11 novembre // L'écriture d'un projet et son accompagnement

L'objectif de ce module est de permettre de suivre les étapes de la fabrication d'un film du début jusqu'à la fin du point de vue de la place et du rôle du producteur.

Chaque participant est un apprenti producteur défendant un projet qu'il a choisi (projet plus ou moins abouti) et qu'il va présenter et soumettre à la critique au groupe en début de formation.

Dans un deuxième temps chaque participant fait une analyse détaillée au groupe d'un des autres projets en soulignant ce qui selon lui est abouti ou ne l'est pas, et en dessinant les directions de travail qui devraient permettre de faire avancer le projet.

C'est l'occasion de revenir sur les fondamentaux de l'écriture :

note d'intentions / synopsis / séquencier / résumé

et de tenter ainsi d'approcher au plus près le travail du producteur dans cette phase de travail.

La question centrale du travail critique d'une œuvre sera donc au cœur de ces 5 jours. Elle sera abordée à partir d'exemples concrets, notamment

- A partir du visionnement de premiers films ou de films d'école pour tenter de comprendre au plus près la nature du travail critique et les modes d'interventions du producteur dans l'élaboration d'un film documentaire de création.

- A partir de la lecture de deux scénarios de documentaires existant suivis du visionnement des films réalisés à partir de ces projets. Il s'agit dans ce cas d'analyser le rapport film fini / film écrit, en ayant par exemple dans un cas un film très scénarisé et dans l'autre un film principalement écrit dans ses intentions.

Atelier 2 // Les moyens de la production

Module 2 // du 14 au 16 novembre // l'économie nécessaire à la réalisation et à la recherche de moyens de production

Comment élaborer une stratégie de production en tenant compte de deux impératifs : trouver les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre et respecter un calendrier artistique et industriel.

A partir d'un projet écrit, proposé cette fois par les formateurs, chaque participant établit

un budget prévisionnel et un plan de financement en faisant l'inventaire « réaliste » des partenaires potentiels du projet.

Quels partenaires et quels guichets pour soutenir la production d'un documentaire de création :

- court
- long
- en audio visuel TV
- en cinéma

Chaque projet sera travaillé sur une hypothèse de production réelle et permettra d'approfondir ce qu'est la production exécutive d'un documentaire de création autour d'un point central : les contrats de travail.

Il s'agira à cette occasion de découvrir les différents statuts des salariés : de la rémunération des auteurs, aux salaires des techniciens réalisateurs, à la rémunération sur la diffusion des œuvres.

Atelier 3 // Production exécutive

Module 3 // du 17 au 22 novembre // La préparation du tournage

- la déclaration préalable d'embauche,
 - le statut des intermittents,
 - le statut de l'auteur,
 - la question générale des ayants droits images et musique,
 - La diffusion et les droits Scam.
- 1 journée sera consacrée à l'application de l'enseignement au projet de chacun.

Module 4 // du 23 au 28 Novembre// La gestion du tournage

Il s'agit ici d'appréhender les aspects techniques et financiers de la gestion de la production d'un projet en lien évidemment toujours étroit avec les enjeux artistiques.

Les points abordés concernent ici plus spécifiquement la gestion du tournage et du montage post production. En quoi consiste à cette étape le travail du producteur ?

Quels sont les choix de division et répartition du travail, les délégations de compétences ?...

Module 5 // du 28 au 2 décembre // Le montage d'un dossier de production

Afin de valider les acquis des premiers ateliers, cet atelier pratique sera organisé autour de la réalisation d'un dossier de production. Chaque participant élaborera le dossier de son projet de film. L'accent sera mis sur la rédaction de la note de production, la mise en page du dossier artistique, la présentation des éléments de production, etc.

Atelier 4 // Etude de cas

Module 6 // du 5 au 9 décembre // Une structure de production confrontée à la production de documentaire TV

Ce module aborde la question de la nature de la structure en rapport avec tel ou tel projet et celle des enjeux et contraintes administratives et financières liés aux statuts propres à chaque structure. Dans quelle mesure peuvent ils handicaper l'accomplissement du travail créatif ou au contraire l'aider.

On s'intéressera plus particulièrement ici à la question du fonctionnement d'une structure type SARL, SAS selon différentes modalités :

structure lourde /structure légère / structure jeune/ gérant minoritaire / actionnariat familial / actionnariat classique, etc.

- La gestion de la trésorerie et du budget
- L'analyse des rapports à la banque la loi DAI
- Comment travaille t - on avec Coficiné / Cofiloisir
- Le salaire du producteur. Quelles formes prennent les rémunérations du travail du producteur ?
- Les revenus d'une structure de production et comment pérenniser la structure

Module 7 // du 12 au 16 décembre // Quel parcours pour (co)produire un documentaire de long métrage avec les pays du Sud ?

Dans l'hypothèse du montage en production / co-production d'un documentaire tourné en Afrique par un auteur africain , quelles sont les aides institutionnelles, européennes ? Quelles sont les aides ou financements que peuvent trouver les producteurs et auteurs du continent Africain ?

Si le film est un long métrage européen qui se tourne sur le continent Africain quelles co-productions avec des partenaires du Sud ?

Module 8 // du 19 au 23 décembre // l'édition, la distribution, la diffusion et distribution en Afrique

Quels enjeux recouvrent les mandats de distribution d'une œuvre documentaire ?

Les diffuseurs potentiels des œuvres documentaires en Afrique Francophone Sub Saharienne : CNA / ONG / Média-thèques Universitaires / Centres Culturels Français / Tv publics / Tv privées / Goethe institut / Librairies

Qui sont les diffuseurs d'œuvres documentaires Africaines en Europe ?

Qu'est ce que la vente de droits et qui sont les ayants droits du Deal mémo au contrat ?

Le formatage des films TV ?

Quelle est l'économie réelle ?

Le recrutement des stagiaires

La formation est ouverte aux professionnels et à toutes les personnes en développement d'une activité de production. La sélection des candidats s'effectue sur présentation du projet de film et de sa note de producteur (argumentaire autour du film et de son auteur, stratégie de production) ainsi que d'un budget prévisionnel.

Renseignements pratiques

Calendrier

La formation se déroulera du 7 novembre au 23 décembre. Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2011

Les dossiers imprimés devront être adressés en 4 exemplaires et accompagnés d'un CV, d'une lettre de motivation et de la fiche de renseignements ci-jointe à l'adresse suivante : Chantal Steinberg, Ardèche Images association, le village, 07170 Lussas

Ainsi qu'une version électronique à l'adresse : ecoledocumentaire@lussasdoc.org

Coût de la formation

Coût Pédagogique : 3113,32 euros.

Le règlement est dû dès confirmation de la sélection. Des échelonnements de paiement peuvent être accordés exceptionnellement.

Les années précédentes, ce stage a bénéficié d'un conventionnement Afdas (Frais pédagogiques, hébergement et repas).

Attention ! Pour ceux qui souhaiteraient obtenir un CIF (Congé Individuel de Formation), il convient de déposer son dossier à l'AFDAS au plus tard 3 mois avant le début de la formation : prévoyez vos démarches avant le résultat de la sélection.

Pour les candidats n'ayant pas droit à l'AFDAS, des aides peuvent être sollicitées auprès de certaines caisses de retraite (GRISS), des Conseils régionaux ou de secteurs de formation des entreprises, voire du pôle emploi.

L'école documentaire de Lussas

Ardèche Images

Le village - 07170 Lussas

04 75 94 05 33 -

ecoledocumentaire@lussasdoc.org - www.lussasdoc.org - www.journaldesformations-lussas.org



L'école du documentaire à le soutien de :

